

Zeitschrift:	Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero
Herausgeber:	Schweizerische Heraldische Gesellschaft
Band:	32 (1918)
Heft:	4
Rubrik:	Gesellschaftschronik = Chronique de la Société Suisse d'Héraldique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

F R A N C E

Archives de la Société française des collectionneurs d'ex-libris. 25^e année. 1918. Nos 7-8-9. Ex-libris et fer de reliure de la maison de Plantavit. — Reliure aux armes du duc de Guise. — F. Raisin: Ex-libris d'officiers suisses au service de la France. — Ex-libris alsaciens, Charles Bulffer. — Un ex-libris inédit aux armes parlantes. — Ce que sont devenus les livres de Charles Monselet. — Fer de reliure du marquis d'Osmond. — Ex-libris Franc-Comtois. — Ex-libris de Provence.

H O L L A N D E

Maandblad van het genealogisch-heraldiek Genootschap „De Nederlandsche Leeuw“. 1918. Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12.

De Wapenheraut. Jaargang 21. Nos 11, 12. 22. Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10.

I T A L I E

Bollettino ufficiale della Consulta araldica. Vol. VIII. № 36. 1915. Provvedimenti nobiliari. — Mario Zucchi: Le raccolte di stemmi inedite della Biblioteca di S. M. il Re in Torino. — № 37. 1918. Parte ufficiale: Nomine. — Provvedimenti nobiliari. — Provvedimenti di giustizia. — Decorati dell'Ordine militare di Savoia. — Decorati di medaglia al valor militare. — Necrologio: Barone Senatore Antonio Manno.

Bollettino araldico storico genealogico (Firenze). 1918. Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7.

Rivista araldica. 1918. № 8. Saggio di censimento delle famiglie originarie Normanne dell'ex Reame delle Due Sicilie. — I Pio di Savoia. — Famiglie senatorie Romane esistenti nel 1918. — Jeanne d'Arc et Louis XVI. — Ricerche sui conti Attoni, Azzi, Atti o Azzoni. — Sull'origine dei conti di Collatto. — I cardinali di casa Spada. — I cardinali di casa Porcia. — Famiglie sovrane italiane aggregate al patriziato venete. — Les armoires du cardinal de Clermont-Tonnerre. — Il centenario dell'Ordine di N. S. della Mercede. — № 9. A propos de la république d'Andorre. — Giustiniani e Bandini. — Origine ed antenati del B. Giuseppe Calasanzio. — Les armoires d'Arnaud Sorbin, évêque de Nevers. — Motti araldici editi di famiglie italiane. — Domini delle Monache di S. Giovanni della Pipia e dei Pallavicino a Pescarolo e dintorni. — Documenti Pallavicineschi di Montepallerio e Soragna. — Bibliografia genealogica italiana.

Gesellschaftschronik.

CHRONIQUE DE LA SOCIÉTÉ SUISSE D'HÉRALDIQUE.

Neue Mitglieder — Nouveaux membres

Hr. Max Münch, Ingenieur und Architekt, Südbahnhofstrasse 4, Bern.

Hr. Ernst Baltensperger, Goldschmied, Bahnhofstrasse 74, Zürich.

Hr. Ch. Schlumberger-Vischer, St. Jakobstrasse 25, Basel.

Frau A. Wegmann, Hofstrasse 132, Zürich.

M. le capitaine Hausammann, Etat-Major des fortifications de St-Maurice, Valais.

Hr. Walter Schneider, Heraldiker, Körnerstrasse 4, Frankfurt a./M.

M. Lucien Bouly de Lesdain, fils, attaché à la Banque de France, 1 Rue Plupony, Dunkerque, France.

Hr. Bernhard Böhy, Dr. jur., Rechtsanwalt, Kreuzlingen.

Nekrolog — Nécrologie

† Antonio Manno, 1834-1918,

Membre honoraire de la Société suisse d'héraldique.

Avec la mort du baron Antonio Manno, décédé à Turin le 12 mars 1918, nous avons perdu un de nos membres honoraires les plus distingués en même temps

qu'un véritable ami de notre société. Lorsque notre assemblée générale de 1904 lui décerna le titre de membre honoraire, il nous témoigna le plaisir qu'il avait à être ainsi associé à l'activité de notre société et à plusieurs reprises il nous fit part de l'intérêt avec lequel il suivait les travaux de nos membres dans les *Archives héraldiques*.

C'est à M. Manno que l'on doit la réhabilitation des études héraldiques en Italie. C'est grâce à lui que l'héraldique jouit maintenant dans ce pays du prestige et de la dignité d'une vraie science, approfondie à la lumière de la critique historique. Il a été l'instigateur et l'âme et de la *Consulta araldica* du royaume d'Italie, conseil officiel institué dans le but de régler par des lois et décrets, l'usage des titres de noblesse, des armoiries de familles et de communes, d'en vérifier et d'en contrôler l'origine¹. Il organisa, pour la *Consulta*, dans chaque province d'Italie, des commissions spéciales composées, non pas d'héraldistes amateurs, mais de spécialistes, d'historiens, de juristes, de généalogistes et d'archivistes d'Etat. Ces commissions sont chargées de faire les travaux nécessaires pour vérifier les généalogies, les concessions de titres de noblesse et d'armoiries et d'étudier sur une base historique et juridique l'équivalence des titres et qualifications concédés par les anciens royaumes, principautés et républiques de la péninsule. C'est avec la collaboration de ces commissions régionales que M. Manno publia le *Bollettino ufficiale della Consulta araldica*, dont 37 fascicules sont sortis de presse jusqu'à maintenant.

A la demande du roi d'Italie, dont il était le délégué auprès de la *Consulta*, il élabora un règlement ayant pour but de relever les traditions historiques et archéologiques italiennes de l'ornementation extérieure des armoiries, et de les régler. Ce travail intitulé: *Il Regolamento tecnico araldico spiegato ed illustrato*, fut publié en 1906.

La plus grande fantaisie régnait dans la manière de lire et de décrire les armoiries et l'on se perdait dans la surabondance de termes spéciaux. Pour remédier à cela M. Manno étudia à fond le langage des anciens hérauts d'armes italiens, puis tout en respectant la tradition, il fit un choix des termes héraldiques les plus propres tout en éloignant autant que possible les adaptations italiennes de termes étrangers, et élabora ainsi un vocabulaire qui fut adopté officiellement par la *Consulta araldica* en 1906 et publié sous le titre de *Vocabolario araldico ufficiale*. Il a été le héraut d'armes par excellence de l'Italie.

M. Manno fut aussi un généalogiste distingué. Il a entrepris la publication d'un nobiliaire du Piémont, intitulé: *Patriziato subalpino*, contenant une foule de renseignements héraldiques, biographiques et généalogiques. Cette œuvre, dont deux volumes in-folio ont été publiés, est restée inachevée.

M. Manno s'est fait une place importante parmi les historiens italiens. Il a été pendant de longues années la cheville ouvrière de la «R. Deputazione di Storia patria» dont il dirigeait les publications. Il laisse de nombreuses publi-

¹ voir à ce sujet: *Le Conseil héraldique du royaume d'Italie dans les Archives héraldiques*, 1908, page 111.

cations historiques, parmi lesquelles nous tenons à signaler sa monumentale *Bibliografia storica degli Stati della Monarchia di Savoia*, dont 10 volumes sont sortis de presse.

En 1909 il fut appelé à la Direction de la Bibliothèque du Roi à Turin. Pour fêter ses noces d'or et le 40^e anniversaire de son activité scientifique ses amis et admirateurs publièrent en 1912 deux beaux volumes intitulés: *Miscellanea di studi storici in onore di Antonio Manno*, qu'ils lui offrirent à cette occasion. Pendant sa longue vie le baron Manno a déployé une activité immense. Il aimait sa branche avec passion et savait inculquer aux jeunes le feu sacré pour l'étude du passé. Il laisse le souvenir d'un véritable érudit et d'un savant courtois aimant à rendre service aux autres. *D.*

† Ad. M. Hildebrand.

Korrespondierendes Mitglied der Schweiz. Heraldischen Gesellschaft.

Am Samstag vor Ostern starb nach längerer Krankheit unser korrespondierendes Mitglied Professor Adolf Matthias Hildebrand, der verdiente, langjährige Bücherwart, Abteilungsvorstand für Wappenwesen und -kunst des Vereins „Herold“ und Redaktor seiner beiden Zeitschriften, des „Deutschen Herold“ und der „Vierteljahrsschrift“. Wir verlieren an ihm ausser einem vorzüglichen Wappenkünstler einen allezeit hilfsbereiten, freundlichen Mann und Freund, und können durch die liebenswerte Art, mit der er uns je und je aus seinen Briefen entgegengetreten ist, ermessen, welch grossen, beinahe unersetzlichen Verlust unser Schwesterverein „Herold“ durch seinen Tod erlitten hat. Mit keiner andern Gesellschaft des Auslandes, welche dieselben Ziele verfolgt wie wir, standen wir in solch reger und vorzüglicher Beziehung wie mit dem Verein „Herold“, was wohl hauptsächlich auf Hildebrands liebenswürdige Persönlichkeit zurückzuführen ist, der durch seine einnehmende Art Jeden dauernd zu fesseln wusste. Wir werden stets sein Andenken in hohen Ehren halten! *W. R. St.*

† Charles Ruchet,

Membre fondateur de la Société suisse d'héraldique.

C'est avec chagrin que nous avons appris le 10 août 1918, le départ d'un de nos membres fondateurs, M. Charles Ruchet, pasteur à Syens près Moudon, frère de l'ancien président de la Confédération Marc Ruchet.

M. Ruchet n'a pu assister que rarement à nos assemblées générales, mais il s'intéressait vivement à nos travaux et était très attaché à notre société. Il collabora à plusieurs reprises aux *Archives héraldiques*.

M. Ruchet s'intéressait spécialement à la sigillographie, aussi le Département de l'Instruction publique du Canton de Vaud fit appel à ses lumières et le chargea, en 1899, de rechercher tous les sceaux communaux vaudois dont les matrices existaient encore et d'en faire une collection d'empreintes pour l'Etat. M. Ruchet était un chercheur aussi modeste qu'érudit et il n'aimait pas faire état de ses découvertes, aussi eûmes nous beaucoup de peine à le décider à

publier dans les *Archives* le résultat de ses longues et patientes recherches. C'est en 1902 et 1903 qu'il publia un premier article intitulé: *Les sceaux communaux vaudois*, dans lequel il donna la description savante et minutieuse de près d'une centaine de sceaux, reproduits sur cinq planches hors texte. Le Département de l'Instruction publique fit les frais d'un certain nombre de tirages à part de cet article qu'il distribua aux autorités communales qui avaient aidé M. Ruchet dans ses recherches. Cette publication, qui fut aussi mise dans le commerce, attira l'attention des autorités communales et du public sur ces recherches, ce qui aida l'auteur à faire de nouvelles découvertes. En 1914 M. Ruchet pouvait faire paraître dans les *Archives* un supplément à son premier article, dans lequel il nous donnait la description et la reproduction de plus d'une trentaine de nouveaux sceaux inédits.

M. Ruchet a publié en outre une étude très intéressante sur l'origine des *Armoiries du Canton de Vaud* dans les *Archives* de 1905.

Le Conseil d'Etat vaudois venait d'appeler M. Ruchet à la tête du Musée historiographique vaudois. Il comptait se retirer à Lausanne pour se vouer entièrement à la direction et au développement de ce Musée, lorsqu'il fut enlevé brusquement à sa famille et à ses amis.

D.

Bericht über die Jahresversammlung vom 15.—17. Juni 1918 in Freiburg.

Vom 15. bis 17. Juni tagte in Freiburg der Kongress der Allgemeinen Geschichtforschenden Gesellschaft der Schweiz, der Schweizerischen numismatischen Gesellschaft, der Schweizerischen Gesellschaft für Erhaltung historischer Kunstdenkmäler, der Schweizerischen heraldischen Gesellschaft, der Schweizerischen Gesellschaft für Volkskunde und der Schweizerischen Gesellschaft für Urgeschichte. Dieser Kongress war ein erster Versuch; wir dürfen sagen, dass er vollauf gelungen ist, namentlich Dank der aufopferungsvollen Vorbereitungsarbeiten des Freiburger Lokalkomitees. Vor allem sind da zu nennen unser verehrter Redaktor, Herr Fréd. Dubois, sowie die Herren Schnyder von Wartensee und Abbé Ducrest, die ja ebenfalls auch unserer Gesellschaft angehören. Erfreulicherweise war der Besuch ein sehr starker (über 300 Personen). Aber wenn der Kongress als solcher auch einen vollen Erfolg hatte, so ist doch anderseits nicht zu leugnen, dass die Versammlungen der einzelnen Gesellschaften viel an Intimität verloren haben; gerade die Mitglieder unserer Gesellschaft hatten eigentlich nie Gelegenheit, einmal ein paar Stunden gemütlich unter sich zu sein. Es wurde dies auch von den meisten Teilnehmern sehr empfunden. Noch in anderer Hinsicht war die Jahresversammlung speziell der heraldischen Gesellschaft mehr oder weniger verfehlt. Unser verehrter, langjähriger Präsident, Herr Grellet, sah sich leider durch Krankheit verhindert, nach Freiburg zu kommen, und hatte erst im allerletzten Moment die auf die Jahresversammlung bezüglichen Akten dem Vize-präsidenten übergeben, so dass derselbe eigentlich völlig unvorbereitet sein Amt führen musste. Auch war keine Zeit mehr, um eine Vorstandssitzung einzuschlieben.

Samstag, den 15. Juni, also am ersten Kongresstage, abends 8 Uhr, fand die Sitzung der heraldischen Gesellschaft im Grossratssaale statt, präsidiert durch den Vizepräsidenten, Herrn Prof. Dr. Paul Ganz. Zu Beginn wurde ein langes Telegramm des Präsidenten verlesen, der der Tagung einen guten Erfolg wünschte und seinem Bedauern Ausdruck gab, wegen Krankheit nicht anwesend sein zu können. Der vom Präsidenten verfasste Jahresbericht, der später in extenso folgt, wurde durch dessen Sohn verlesen; ebenso wurde die Jahresrechnung verlesen und mit Dank gegen den Kassier genehmigt. Der Vorstand, der in periodischer Wiederwahl stand, wurde in globo bestätigt. Als nächstjähriger Versammlungsort wurde Einsiedeln in Aussicht genommen. Herr Prof. Ganz liess einen Separatabzug der von ihm verfassten und im nächsten Hefte erscheinenden Werbeschrift für eine Sammlung aller noch nicht publizierten schweizerischen Wappendarstellungen samt den hiefür zu verwendenden Wappenclés verteilen und empfahl das Unternehmen der Unterstützung aller Gesellschaftsmitglieder. — Herr Dr. Hegi referierte hierauf über den Fortgang der Publikation des Zürcher Glückshafenrodels von 1504, der zum Teil noch dieses Jahr im Druck erscheinen soll. — Der Sekretär gab sodann Kenntnis von einem Schreiben, das Prof. Stückelberg an die Vorstände sämtlicher hier tagender Gesellschaften gerichtet hat, und das verschiedene, zum Teil sehr richtige Besserungsvorschläge zum Geschäftsverkehr etc. der schweizerischen wissenschaftlichen Zeitschriften enthielt. Doch da Herr Prof. Stückelberg unserer Gesellschaft nicht mehr angehört, wurde auf seine Petition nicht eingegangen. — Herr Dr. Rübel erinnerte daran, dass nächstes Jahr das Reformationsjubiläum gefeiert wird und brachte die Anregung, bei diesem Anlasse doch eine Zwingli-Genealogie im Herald. Archiv erscheinen zu lassen. Zum Schlusse hielt Herr Baumann einen von Lichtbildern begleiteten Vortrag über die Entstehung des Schweizerkreuzes.

Sonntag vormittags fand die gemeinsame Tagung statt, die nach dem Eröffnungswort des Präsidenten der Schweizerischen geschichtforschenden Gesellschaft, Herrn Prof. Gerold Meyer von Knonau, zwei Vorträge brachte; erstens von Herrn Cartier, über: «L'archéologie dans ses rapports avec l'histoire», und zweitens von Prof. Zemp, über: „Kirchliche Baukunst in Freiburg“. — Das gemeinsame Mittagessen im grossen Saale des Cercle des Merciers nahm einen sehr animierten Verlauf, verschönt wurde dasselbe durch Volksgesänge, die eine Gruppe kostümierte Damen und Herren vortrug. Reich beschenkt durch verschiedene grössere und kleinere Festschriften etc. erhob man sich zur Besichtigung der Sehenswürdigkeiten der Stadt. Nach einem Abendessen, das die Mitglieder der heraldischen Gesellschaft mit anderen Teilnehmern des Kongresses im Hôtel Suisse vereinigt hatte, begab man sich nach 8 Uhr nach der vor dem Murtentore gelegenen prachtvollen Besitzung La Poya der Familie de Graffenried, woselbst ein pompöser Empfang stattfand. Leider wurde der Anlass durch das einsetzende schlechte Wetter sehr beeinträchtigt.

Den Schluss der ganzen Veranstaltung bildete am Montag Vormittag eine Exkursion nach Hauterive und ein Empfang bei Madame de Zurich im Schloss Pérrolles.

Der Schreiber: L. A. B.

Rapport du président de la Société, M. Jean Grellet, présenté à l'Assemblée générale de Fribourg, le 15 Juin 1918.

Messieurs,

Pour la première fois depuis l'existence de notre Société votre président est empêché, et cela par la maladie, d'assister à une de ses assemblées générales et de présenter personnellement son rapport sur la gestion de l'année écoulée. Il le regrette d'autant plus que cette année notre réunion sera vraisemblablement particulièrement nombreuse et prendra un caractère spécial du fait de la participation de cinq autres sociétés s'occupant, comme la notre, de l'étude du passé de notre patrie, réunies en congrès, ce qui donnera à nos membres présents l'occasion de ce trouver en contact avec toute l'élite de nos historiens suisses, accourus aux bords de la Sarine en une pensée commune, la sauvegarde de notre patrimoine archéologique dans ses différentes manifestations. Ce n'est pas la première fois que nous tenons nos assises à Fribourg; notre société y a déjà tenu son assemblée générale les 26 et 27 octobre 1901 et ceux d'entre nous qui y ont assisté ont encore en mémoire la maestria avec laquelle le regretté Max de Diesbach avait organisé la fête et avait réussi, grâce à sa précision toute militaire, à nous faire tirer le meilleur parti de chaque minute dont nous disposions. Il ne sera pas de trop de rappeler encore une fois ici, dans sa patrie, en un souvenir ému cet homme érudit si aimable et modeste, trop tôt enlevé à ses travaux et à l'amitié de ses collègues.

Nous avons malheureusement perdu par décès plusieurs bons membres de notre société depuis notre dernière réunion. Ce sont Madame *d'Erlach-Ulrich* à Berne, qui s'était intéressée à nos travaux dès 1899, M. *Rodolphe Schnorf*, directeur de la fabrique chimique d'Uetikon près de Zurich, sociétaire depuis 1910 que sa carrière industrielle n'empêchait pas de vouer son attention également aux recherches historiques, M. le curé *H. Schmitt* à Rheinau, membre depuis 1910, qui suivait avec attention les travaux de notre société, M. *Carl Stäubli-von Sybel*, docteur en médecine et privat-docent à Zurich, membre depuis 1910; déjà peu de jours après notre belle assemblée de Sarnen M. le Dr *Gerhardt Simon* à Berne nous quittait le 14 septembre 1917 à l'âge de 45 ans seulement. Ce médecin distingué et particulièrement sympathique avait rencontré de beaux succès, chacun de ses malades devenant pour lui un ami. Comme délassement à ses travaux professionnels il était entré en 1903 dans notre société et fréquentait assidûment nos réunions où c'était toujours un plaisir de serrer sa main loyale; à plusieurs reprises il nous a aussi rendu service en fonctionnant comme réviseur de comptes. A peine un mois plus tard un de nos anciens et fidèles membres, depuis 1898, *Robert de Diesbach*, le dernier représentant de la branche bernoise de cette famille succombait subitement d'une congestion cardiaque au sortir de l'église le 14 octobre 1917. Né en 1858, il avait fait de solides études de droit et était inscrit au barreau, mais il ne pratiqua jamais et consacra son activité avec ardeur à d'autres domaines, principalement la philologie et l'histoire. Le sanscrit le passionnait et on lui doit en particulier une série de contributions à la collection

des Biographies bernoises publiées par la société cantonale d'histoire, dont il a été le caissier pendant nombre d'années. Compatissant envers les souffrances de tous genres, il s'est dévoué avec énergie à la cause de l'anti-vivisectionisme, mais, en vrai philanthrope, il a également rendu de grands services comme membre de la commission des orphelins et dispensateur des charités de son abbaye le «Distelzwang». En possession de précieuses archives de famille, il les mettait volontiers à la disposition des chercheurs et nombreux sont les deshérités auxquels il est venu en aide d'une manière aussi généreuse que discrète. Nous avions eu encore le plaisir de voir cet homme de bien à notre réunion de Sarnen. — Enfin nous avons encore perdu à Bâle M. le colonel d'état-major *Brüderlin-Ronus*, un numismate distingué et collectionneur d'objets d'art héraldique et de décos-
rations civiles et militaires. Il a généreusement légué sa collection et sa bibliothèque aux musées de Bâle. Il faisait partie de notre société depuis 1895. — L'assemblée est invitée à se lever pour honorer la mémoire de ces fidèles compagnons de route.

Si nous jetons un coup d'œil sur l'activité de notre société pendant l'année écoulée, nous devons avouer, non sans contrition, qu'elle a beaucoup laissé à désirer et que nous sommes retombés dans certains anciens errements que nous espérions ne plus voir se reproduire. En effet les «Archives héraldiques» n'ont paru qu'avec une irrégularité de nature à décourager des abonnés moins bienveillants et patients que les membres de notre société. Pour notre excuse nous dirons que la faute n'en incombe pas entièrement au comité de rédaction qui dans cette affaire a vraiment joué de malheur. L'article sur le cénotaphe des comtes de Neuchâtel n'ayant pas pu paraître dans le numéro du jubilé aurait dû passer dans le premier numéro de 1917 et a été donné en travail dans ce but. Mais l'artiste auquel nous nous sommes adressés pour les planches nous a trainés en longueur tantôt sous un prétexte, tantôt sous un autre d'une manière absolument scandaleuse et défiant les notions les plus élémentaires d'une saine conception commerciale. De mois en mois il nous a leurrés de fausses promesses pendant plus d'une année, de sorte qu'au lieu de faire partie des fascicules 1/2 de 1917 cet article avec ses neuf planches a dû être renvoyé à un numéro double 2/3 et celui-ci même n'a vu le jour qu'en avril 1918, avec plus de dix mois de retard! Nous sommes bien peinés de ces atermoiements invraisemblables qui ont dû faire croire que les «Archives» avaient cessé de paraître et pour lesquels nous présentons toutes nos excuses. Comme cependant le premier fascicule de l'année courante vient de paraître nous espérons pouvoir rentrer dans l'ordre et éviter à l'avenir le retour de pareilles irrégularités si regrettables à tous les points de vue.

Nous avons dû avoir recours à un numéro double pour pouvoir donner l'article concernant le cénotaphe en une fois avec ces planches, tout en divisant les frais particulièrement élevés des héliogravures. Il a été fait de cet article un tirage à part de 700 exemplaires pour la vente, surtout aux amateurs neu-châtelois et aux étrangers qui viennent visiter le monument, selon entente avec le libraire A. G. Berthoud à Neuchâtel qui nous rétrocédera 50 cts. par exem-

plaire vendu, de sorte que nous pouvons compter sur une rentrée d'environ 350 frs. en diminution de nos débours de ce chef.

D'après les comptes qui vous seront présentés par notre caissier les recettes effectives, y compris un solde de frs. 668.40, repris de l'année précédente ascendaient à frs. 5776.87
les dépenses à " 4409.61
de sorte que la fortune de la société était au 31 déc. 1917 de frs. 1367.26

Le produit des cotisations des membres dont le nombre ne s'est pas beaucoup augmenté ayant passé de 326 à 332, a été de frs. 3320 et comme recettes extraordinaires, dont nous ne pouvons espérer le retour, nous avons le legs de M. de Seigneux de frs. 500 et diverses allocations d'ensemble frs. 310 pour des planches. Dans les dépenses nous mentionnerons frs. 3026.35 coût des «Archives», frs. 600 allocation au «Glückshafenrodel» et environ frs. 550 qui concernent encore l'exercice précédent. Elles comprennent également la facture de frs. 428 du photographe qui a pris les statues du monument des comtes de Neuchâtel; par contre la gravure des planches et les frais afférants au numéro double 2/3 ne figureront que dans les comptes de 1918 et absorberont certainement le total de notre solde. La plus stricte économie s'impose donc pour la continuation de notre publication.

Quelques progrès ont été fait avec le «Glückshafenrodel» dont le texte est mis au net par M. Hegi. Il est suffisamment avancé pour que l'impression en puisse être entreprise incessamment et grâce au versement fait par M. Ammann une somme d'environ frs. 3400 a pu être payée à l'imprimeur pour l'achat du papier nécessaire à cette publication dont nous ne tarderons pas, je l'espère, à voir des résultats palpables. Elle bénéficie provisoirement du crédit de frs. 600 que nous accordions au manuel généalogique, de sorte que ce dernier sommeille en attendant d'être repris une fois le «Glückshafenrodel» terminé.

Nous avons constaté, qu'en 1916, 33 nouveaux membres se sont fait recevoir, en 1917 nous en avons eu 23 et pendant les 6 premiers mois de cette année déjà 12. C'est là un fait réjouissant qui montre l'attraction et la vitalité de notre société. Si malgré cela l'effectif total n'augmente que lentement cela provient de ce qu'outre les pertes inévitables subies par suite de décès, et elles ont été nombreuses ces dernières années, un certain nombre de membres se sont retirés sans raison apparente. Est-ce la misère des temps ou, ci et là peut-être, quelque dépit de l'irrégularité avec laquelle les «Archives» ont paru dernièrement? Nous ne savons, mais nous avons lieu de croire que dans plus d'un cas le renvoi du remboursement est plutôt l'effet d'un mouvement irréfléchi, d'une absence ou d'une erreur. En engageant un ami à faire une démarche personnelle pour savoir, qu'il y a eu vraiment volonté arrêtée et faire comprendre le tort qui résulte de défections non motivées pour des sociétés utiles, dont les finances ne s'équilibrent qu'à grande peine, plusieurs des démissionnaires se laisseraient probablement convaincre de revenir à de meilleurs sentiments. Le comité pourrait être chargé d'étudier les voies et moyens de faire rentrer les brebis égarées au bercail.

Le comité et les commissions de rédaction et du manuel généalogique étant arrivés au terme de la période triennale pour laquelle vous les aviez nommés, déposent aujourd’hui leur mandat entre vos mains non sans vous témoigner leur gratitude de votre indulgence à leur égard et vous prier de la reporter sur leurs successeurs. Vu l'état de santé de votre président actuel, il vous recommande faire abstraction de son nom dans les nouvelles nominations auxquelles vous allez procéder et de reporter vos voix sur des forces plus jeunes et qui sauront donner une nouvelle et bienfaisante impulsion à notre chère société.

Nous devons borner à ces quelques points ce que nous avions à dire de l'activité fort modeste de notre société pendant l'année écoulée. Si d'autre part nous jetons un coup d'œil au delà de notre cercle plus restreint, nous rencontrons encore quelques manifestations pouvant nous intéresser comme rentrant dans le domaine que nous cultivons.

A Genève les armoiries cantonales ont fait l'objet d'une décision des autorités pour en fixer définitivement le type et éviter certains flottements qui se produisaient dans des questions plutôt de détail, il faut le dire, mais qui ne manquaient pas d'embarrasser les artistes appelés à figurer les emblèmes du canton. Par arrêté du 8 février 1918 le conseil d'Etat a ratifié les propositions de la commission qui avait été nommée à cet effet. Un modèle en couleur a été exécuté et signé *ne varietur* par les membres de la commission, il est déposé à la chancellerie cantonale. A Neuchâtel la question du rétablissement des chevrons progresse avec une sage lenteur. Elle a fait quelque progrès en ce sens que la Société d'histoire pour frayer les voies a distribué à tous ses membres, aux membres du Grand conseil et des autorités cantonales et communales une brochure due à la plume de votre président. Elle a aussi chargé un de ses membres de présenter en temps et lieu au Grand conseil une motion dans le sens indiqué. Passant à des manifestations héraldiques moins officielles, nous trouverons plusieurs publications importantes à mentionner. Dans notre dernier rapport nous avions déjà annoncé l'armorial d'Aarau de W. Merz. Il a dès lors été terminé en cinq fascicules rédigés avec la haute compétence de son auteur. Très intéressante est aussi la publication d'un nouvel armorial bâlois, entreprise par nos collègues M. W. R. Staehelin et le Dr Aug. Burckhardt. Elle rompt avec le système généralement en usage pour les armoriaux. Ce sont des feuillets volants, chacun consacré à une famille, à l'avers aux armoiries en couleurs dessinées en style gothique par C. Roschet, au revers à des notices généalogiques. Nous regrettons cependant que la page, sans marques suffisantes, soit si pleine qu'il ne sera guère possible de relier le tout en volume, car si le modèle adopté peut, dans certains cas, présenter quelques avantages, notamment pour le classement à volonté, la conservation de feuilles volantes dans des portefeuilles a des inconvénients dont le bibliophile ne s'accommodera pas volontiers. A part cette observation nous ne pouvons que féliciter les auteurs de leur travail si réussi au point de vue artistique aussi bien que scientifique. Il n'a jusqu'à présent encore paru qu'un fascicule d'une cinquantaine de planches.

Les généalogistes de leur côté n'ont pas chômé non plus. Nous aurions à mentionner, quoique un peu tardivement, l'excellente «*Geschichte der Familie Schwyz oder Schweizer*» de Zurich, par M. le prof. Paul Schweizer, ouvrage qui par son ordonnance, ses considérations philosophiques sur la transposition des générations, sur le caractère de la famille au point de vue politique et économique, par ses investigations historiques sur les différentes branches, par des comparaisons statistiques, des renseignements sur les armoiries et les sceaux, sur l'activité de ses membres sans parler de la perfection typographique et de l'illustration appropriée peut être considéré comme un modèle du genre, montrant tout l'intérêt que l'on peut tirer d'études dans ce domaine, d'autant mieux qu'il s'agit d'une famille qui dans son ensemble n'est guère sortie des sphères campagnardes et de la petite bourgeoisie. La famille *Borel*, peut-être la plus nombreuse du canton de Neuchâtel, a encore donné lieu à des recherches généalogiques résumées, au moins pour une de ces branches, les Borel de Bitsche, dans un beau livre auquel nous consacrerons une notice spéciale dans les «Archives». La Société vaudoise de généalogie a fait paraître le 3^e fascicule de son tome Ier. Ce volume de 416 pages, comprend les généalogies des familles Burnand, Cérésole, Chavannes, Crinsoz de Cottens, Dutoit et Tavel. Ces notices ayant été faites par différents auteurs qui ont traité la matière à leur idée, elles manquent un peu de l'unité, soit dans le développement soit dans l'arrangement, que l'on aimera trouver dans la matière réunie en un même volume, mais elles n'en présentent pas moins un intéressant tableau de l'extension généalogique de familles vaudoises qui a différents degrés obtenu leur place marquée dans l'histoire de leur canton. — De Genève encore nous vient un troisième volume du «*Recueil généalogique Suisse*», par M. Albert Choisy et feu L. Dufour-Vernes, faisant suite à la précieuse collection de Galiffe des «*Notices généalogiques sur les familles genevoises*» comprenant 7 volumes de sorte que, comme ce dernier venu est également consacré à Genève, toute la série se compose actuellement de 10 volumes. Ce nouveau volume comprend une 40^e de familles. Le mot de *Suisse* introduit maintenant dans le titre de la collection peut faire supposer que ses auteurs ont l'intention de l'étendre aux cantons voisins. Dans tous les cas il serait bien désirable que des publications de ce genre voient le jour dans d'autres régions, soit indépendamment, soit de concert avec l'entreprise genevoise. Mais pour cela il faudrait des collaborateurs; il y aurait là de quoi tenter les énergies latentes des jeunes généalogistes.

Enfin nous mentionnerons le très beau livre publié par les familles de *Muralt* et *Orelli* (qui sont d'origine commune) sous le titre de «*Die Capitanei von Locarno im Mittelalter*». Il s'agit moins d'un livre de famille au sens strict du mot (les renseignements généalogiques s'arrêtent à la fin du moyen âge) que d'une étude très approfondie faite par un historien particulièrement compétent en la matière, M. le Dr Karl Meyer, professeur à Lucerne, sur les origines, les priviléges, l'influence politique du *Capitanei* de Locarno, une classe qui occupait une situation très à part parmi la noblesse de l'époque et dont les deux familles précitées (avec quelques autres qui leur étaient affiliées) faisaient partie. Locarno et les communes de la vicinanza appartenaient jusqu'en 1315 à la ville de Côme,

puis à partir de 1342, à la principauté de Milan, qui les régissaient en seigneurs et maîtres absous, ne leur laissant aucune autonomie ni politique ni judiciaire, tous les magistrats jusqu'au plus petit notaire étant nommés par Côme (puis Milan), dont elles étaient pays sujet sans aucune part au gouvernement ou à l'élaboration des lois qui les régissaient; au même titre qu'à Zurich et Berne la campagne était soumise au chef-lieu. Toute la vaste région dépendant de Locarno n'était qu'une communauté rurale de Côme. Cependant ce régime draconien présente une remarquable exception dans la situation privilégiée que la corporation de la noblesse de Locarno dite les *Capitanei* avait su s'arroger dès le moyen âge le plus reculé et qu'elle a réussi à conserver sous tous les régimes subséquents, italiens et suisses, jusqu'à l'époque de la révolution française. Ces *Capitanei* étaient sans doute d'origine lombarde et avaient appartenu à la noblesse de parage de cette province; ils étaient qualifiés de *domini et nobiles* et tenaient rang comme *vavassores majores*, immédiatement après les comtes et avant les *vavassores minores*, équivalaient donc au barons de l'empire et, de fait, ils ont contracté de nombreuses alliances avec les familles de dynastes de Suisse et d'Allemagne et la haute noblesse d'Italie. Ils se divisaient en deux groupes ou parentèles, d'un côté celle des Orelli auxquels se rattachaient les Magoria, les della Rocca, les Gnosca avec leur rameau des Birinzona établi à Bellinzona et les Rostelli; de l'autre la parentèle des Muralto qui en soi déjà beaucoup moins nombreux que les Orelli ne comptaient comme affiliés que les *Duni*. Les *Capitanei* habitaient des châteaux forts à Locarno même ou dans le voisinage immédiat. Ils menaient la vie de chevaliers et outre de nombreux biens allodiaux et la cojouissance d'alpages, ils possédaient en fief soit de l'empire soit de l'évêque de Côme ou des chapitres de Milan et de Locarno certains droits régaliens, des dîmes et des péages qui leur procuraient d'importants revenus. Ils n'étaient du reste généralement individuellement que fermiers de ces sources de gain ou de leurs terres qui appartenaient en commun à l'ensemble de la corporation. Pour ne pas déchoir et tomber au rang de simples bourgeois ou paysans les *Capitanei* se tenaient jalousement à l'écart de toute participation à l'administration bourgeoise ou communale des communautés citadines ou rurales où leur habitation aurait pu leur donner des droits. La corporation de la noblesse avait comme organes un conseil général comprenant tous ses membres majeurs et ne se réunissant dans la règle qu'une fois par an et un conseil exécutif, de trois membres, les podestà, dont un Orelli, un Muralto et un Magoria.

Au point de vue politique le privilège le plus important des *Capitanei* était la nomination qui leur était réservée du conseil général et de la plupart des fonctionnaires de la Pieve (district régional) de Locarno. Des membres du conseil, 15 étaient choisis par la parentèle Orelli et 12 par les Muralti et les 16 fonctionnaires étaient également élus par ces deux groupes dans une proportion alternant entre eux tous les deux ans, mais il était entendu que, soit parmi les derniers, soit dans le conseil général, les *Capitanei* ne pouvaient pas se réservent toutes les places, étant tenus d'y appeler un nombre déterminé de représentants des communes, ce qui avec le temps permit à celle-ci de revendiquer le droit

de présentation (1515), puis de nomination et à partir du commencement du XVII^e siècle les Capitanei n'élisent plus que leurs propres représentants. Les nobles n'étaient pas exonérés de l'impôt, mais ici encore ils jouissaient d'un privilège celui de ne pas être taxés individuellement; l'ensemble de la corporation payait pour tous sur ses revenus et était seule responsable vis-à-vis du fisc. Ne faisant pas un article bibliographique nous ne suivrons pas M. Meyer dans l'exposé qu'il fait des vicissitudes des deux familles dont il retrace l'histoire, de leur participation dans les guerres qui ont sévi dans leur pays et la Haute Italie, de leurs rapports avec les couvents et les églises, ni dans les consciencieuses recherches généalogiques dont il donne le résultat, mais qui s'arrêtent à la Réformation et à l'émigration à Zurich. Nous n'insisterons pas non plus sur la valeur des documents donnés en supplément ou sur la très belle illustration héraldique, archéologique et iconographique de ce superbe volume d'une impeccable exécution typographique, due au Berichthaus de Zurich. Tout ce que nous avions l'intention de faire est de mettre en relief, à l'aide de cet ouvrage, une catégorie peu connue, croyons-nous, de la noblesse de notre pays qui à côté des dynastes, des ministériaux, de la noblesse de lettres, du patriciat, a occupé une situation spéciale et bien caractéristique. Elle mérite de fixer l'attention du légiste et de l'historien.

Auszug aus der Rechnung vom Jahre 1917.

A. Einnahmen

Archiv-Restanz vom Jahre 1916	Fr. 668. 40
Eintrittsgebühren	" 135. —
Jahresbeiträge pro 1917	" 3320. —
Jahresbeiträge früherer Jahre	" 60. —
Abonnemente	" 715. —
Zinsen	" 46. —
Beiträge von Behörden u. Privaten für bestimmte Publikationen	" 310. —
Legat von Hrn. Aloys de Seigneux sel.	" 500. —
Diverses	" 22. 47
Kapitalrückzüge	" 1200. —
Summa der Einnahmen	<u>Fr. 6976. 87</u>

B. Ausgaben

Druck, Illustration und Spedition von Heft 1—3 des Archivs 1917	Fr. 3026. 35
Beitrag an die Publikation des Zürcher Glückshafenrodels	" 600. —
Ausgaben für die Bibliothek	" 126. 95
Verschiedenes: Druck der Wappenschablonen	" 148. 80
Quittungen, Programme, Festkarten, Jahresversammlung etc.	" 469. 74
Portiauslagen	" 37. 77
Kapitalanlagen	" 2500. —
Summa der Ausgaben	<u>Fr. 6909. 61</u>
Rechnungsrestanz	<u>Fr. 67. 26</u>

Vermögensbestand auf 31. Dezember 1917

Sparheft auf die Einwohner-Ersparniskasse für den Amtsbezirk		
Bern	Fr. 1300. —	
Archiv-Restanz	" 67. 26	
		<u>Fr. 1367. 26</u>
Vermögen auf 31. Dezember 1917		

N.B. Hiebei ist zu bemerken, dass Heft 3/4 1917 des Archivs noch nicht erschienen ist und die Kosten desselben also noch ausstehend sind.

Bern, Anfang März 1918.

Der Quästor: O. Hahn.

Bibliothèque de la Société.

Dons de divers.

Die Steuerbücher von Stadt und Landschaft Zürich des XIV. und XV. Jahrhunderts.

Herausgegeben mit Unterstützung der Antiquarischen Gesellschaft Zürich vom Staatsarchiv des Kantons Zürich. Erster Band: *Die Steuerrödel des XIV. Jahrhunderts. 1357—1376.* Bearbeitet von Hans Nabholz, I. Staatsarchivar, und Friedrich Hegi, II. Staatsarchivar. Zürich. 1918. Geschenk der Herausgeber.

Chronik der Familie Spörri, von G. Strickler, Sekundarlehrer in Grüningen. Zürich. 1915. Geschenk von Hrn. E. Spörri-Schätti in Bäretswil.

Chronik der Familie Homberger von Wermatswil, von Gustav Strickler, Sekundarlehrer in Grüningen. Als Manuskript für die Familie gedruckt bei Orell Füssli. Zürich. 1917. Geschenk des Verfassers in Grüningen.

Basler Wappen-Kalender. 3. Jahrgang. 1919. Zusammenstellung und Genealogie: W. R. Staehelin. Wappen- und Initialen-Zeichnungen: Carl Roschet. Basel. 1918. Geschenk von W. R. Staehelin in Basel.

Schweizer Kriegsgeschichte. Zweiter Teil. 1515—1815. Vom ewigen Frieden mit Frankreich bis zum Sturze Napoleons. — Heft 6. *Bündnisse und Söldnerdienst*, von Richard Feller. *Die Schweiz im Dreissigjährigen Kriege*, von Friedrich Pieth. Bern 1916. — Dritter Teil. 1815—1915. Die letzten hundert Jahre. — Heft 10. *Die politische Einigung der Schweiz im 19. Jahrhundert*, von Wilhelm Oechsli. *Sonderbundskrieg und Neuenburgerfrage*, von Max de Diesbach. *Die Schweizerfahne*, von Charles Borgeaud. — Heft 11. *Die politische Stellung der Schweiz zum Ausland*, von Cuno Hofer. *Das Schiesswesen in der Schweiz*, von Hermann Merz. *Schweizer Jugend und Wehrkraft*, von Ernst Zschokke. Bern 1917. Geschenk des Oberkriegskommissariats in Bern.

Histoire militaire de la Suisse. Deuxième partie. 1515-1815 De la paix perpétuelle avec la France jusqu'à la chute de Napoléon. — 6^e cahier. *Alliances et service mercenaire, 1515 à 1798*, par Richard Feller. *La Suisse pendant la guerre de Trente ans*, par Friedrich Pieth. Berne 1916. — Troisième partie. Du congrès de Vienne à la guerre mondiale. 1815-1915. — 10^e cahier. *La formation de l'unité politique suisse au 19^e siècle*, par W. Oechsli. *La campagne du Sonderbund et l'Affaire de Neuchâtel*, par Max de Diesbach. *Le drapeau suisse*, par Charles Borgeaud. — 11^e cahier. *La Suisse souveraine et neutre*, par Cuno Hofer. *Le Tir en Suisse*, par Hermann Merz. *La jeunesse suisse et la défense nationale*, par Ernst Zschokke. Berne 1917.

Don du Commissariat central des guerres à Berne.

Die Wappen der Schweiz, Stadt und Dorfgemeinden. II. Heft. Nrn. 81—144. Sammelbuch für Kaffee Hag-Wappenmarken. Verlag der Kaffee-Handels-Aktiengesellschaft, Feldmeilen (Kt. Zürich). Geschenk von Hrn. Dr. H. Türler, Bundesarchivar, Bern.

Cicerone im Tessin. Ein Führer für Geschichts-, Kunst- und Altertumsfreunde, von E. A. Stückelberg. Mit 76 teils farbigen Abbildungen. Frobenius A.-G. Basel. 1918. Geschenk des Verlegers in Basel.